

FICHE TECHNIQUE PROGRAMME RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD}

Montréal, 12 mai 2009 – Le programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} est un des programmes d'économie d'énergie mis en place par Hydro-Québec dans le cadre de son Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ).

Au départ, le Plan global en efficacité énergétique d'Hydro-Québec prévoyait des économies de 1,5 milliard de kWh en 2010. Depuis, l'enjeu lié à l'efficacité énergétique n'ayant cessé de prendre de l'ampleur, le *Plan stratégique 2006-2010* d'Hydro-Québec le place au cœur des préoccupations de l'entreprise et en fait l'une des trois grandes orientations des prochaines années. Par l'entremise de son PGEÉ, Hydro-Québec vise désormais des économies d'électricité de 5 TWh à l'horizon 2010.

Le programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} s'échelonne sur trois ans. La collecte des appareils a débuté le 31 mars 2008. L'objectif est de récupérer 230 000 appareils pendant cette période, ce qui équivaut à environ 180 millions de kWh d'économie d'énergie.

RECYC-FRIGO^{MD}, un programme simple et efficace

RECYC-FRIGO offre un service gratuit de collecte à domicile des réfrigérateurs et congélateurs, à la condition qu'ils aient plus de 10 ans et qu'ils soient en état de marche. Si les appareils répondent à ces critères, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 1 877 493 7446 (FRIGO) ou de remplir un formulaire de collecte disponible sur Internet à l'adresse <http://www.recyc-frigo.com/fr/>. Les rendez-vous sont donnés à heures fixes et dans un délai de deux semaines suivant la date de l'appel selon les disponibilités. Un transporteur spécialisé viendra chercher l'appareil à domicile.

Pour chaque appareil récupéré, un chèque de 60 \$ sera envoyé par la poste à son propriétaire dans un délai de trois semaines après leur collecte. Le programme prévoit cette remise pour un maximum de deux appareils par ménage, par adresse et pour la durée du programme.

Les propriétaires de logements multiples offrant à leurs locataires l'utilisation de réfrigérateurs pourront aussi se prévaloir de ce programme.

Des conditions d'admissibilité simples

Le participant doit être résidant du Québec et propriétaire de l'appareil. Ce dernier doit être :

- fonctionnel (branché et produisant du froid au moment de la collecte);
- âgé de plus de 10 ans;
- d'un volume de 10 à 25 pieds³;
- accessible et mobile.

Promotion additionnelle ENERGY STAR®

En plus de participer au programme RECYC-FRIGO, les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un nouvel appareil pourront également bénéficier de la remise postale consentie par Hydro-Québec aux acheteurs d'électroménagers homologués **ENERGY STAR®**, soit 50 \$ pour un réfrigérateur et 25 \$ pour un congélateur. Pour plus d'information à ce sujet : www.hydroquebec.com/mieuxconsommer.

RECYC-FRIGO^{MD}... des économies d'énergie et d'argent!

Les réfrigérateurs fabriqués aujourd'hui sont en moyenne trois fois plus efficaces que ceux âgés de plus de 10 ans (450 kWh/an vs 1400 kWh/an). Les congélateurs sont, quant à eux, en moyenne deux fois plus efficaces que ceux fabriqués il y a plus de 10 ans (400 kWh/an vs 900 kWh/an).

Se départir définitivement de ses vieux appareils pourrait générer une économie annuelle moyenne d'environ 80 \$ par appareil.

Parc d'appareils de réfrigération au Québec :

- Presque tous les ménages québécois ont un réfrigérateur et 24 % en ont deux ou plus;
- 50 % des ménages québécois ont un congélateur et 3 % en ont deux ou plus;
- En tout, environ 5 317 000 appareils de réfrigération sont en service au Québec;
- Environ 40 % des appareils (réfrigérateurs et congélateurs) ont plus de 10 ans, soit 2 063 000 appareils;
- Environ 55 % des 2^e et 3^e appareils ont plus de 10 ans, soit 468 000 appareils;
- 60 % des appareils remplacés par de nouveaux sont encore fonctionnels.

Source : *Utilisation de l'électricité dans le marché résidentiel-2006*, Léger Marketing

Un geste positif pour l'environnement

Plus de 200 000 réfrigérateurs et congélateurs sont mis au rebut annuellement au Québec. Il existe actuellement plusieurs façons de se départir d'un vieux réfrigérateur ou congélateur, toutefois, aucune ne permet le recyclage complet de toutes les composantes des appareils. Des quantités non négligeables de matières dangereuses telles que les CFC-11 et le mercure se retrouvent ainsi dans l'environnement.

Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT^{MD} répond donc à un enjeu environnemental majeur. En effet, les appareils récupérés sont démontés pour être recyclés à 95 % et les matières dangereuses pour l'environnement sont éliminées en toute sécurité selon des normes supérieures à celles du cadre réglementaire actuel.

- 30 -

Pour informations :
Amélie Hudon
OZONE
514 286-3930 #222

